

**Etude de faisabilité pour la réalisation de  
logements locatifs sociaux à CHATENOIS**

**Rapport n° CP/2012/45**

**Service gestionnaire :**  
Direction de l'habitat

**Résumé :**

Le présent rapport concerne la demande de subvention départementale pour une étude de faisabilité en vue de la création de logements sociaux dans la commune de Châtenois.

Lors de sa réunion du 26 mars 2007, le Conseil Général a créé une aide aux communes et établissements publics de coopération intercommunale concernant les études de faisabilité et de pré-programmation pour la réalisation de logements aidés, à hauteur de 30% du coût de la prestation, plafonnée à 2 400 € HT.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen la demande d'aide financière de la commune de Châtenois pour la réhabilitation d'une maison. La subvention susceptible d'être octroyée s'élève à 720 €.


Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
22658	65-65734-72	40 000,00 €	40 000,00 €	720,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la commune de Châtenois une subvention de 720 € représentant 30 % du coût HT d'une étude sur la réhabilitation d'une maison à Châtenois en vue de réaliser des logements locatifs sociaux.*

Strasbourg, le 21/12/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL